

RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN DE RIVIERE

POSTE A PLEIN TEMPS DANS LE CADRE D'UNE VACANCE DE POSTE

FICHE DE POSTE

Titre : TECHNICIEN DE RIVIERE

Rattachement hiérarchique : Le Président du Syndicat Mixte du bassin de la Brenne

Qualification

Catégorie	B
Grade	Technicien territorial
Echelon	Selon expérience

MISSIONS:

Mise en œuvre de la politique de préservation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en application de son SDAGE visant à l'atteinte du bon état écologique tel que prévu par la Directive Cadre sur l'Eau. Il est en particulier demandé la réalisation des programmes pluriannuels pour la restauration et l'entretien de la Brenne et de ses affluents selon le Contrat Territorial signé sur le volet « morphologie »

ACTIVITES PRINCIPALES

- Principales :**
- Réaliser les plans d'actions définis pour réhabiliter entretenir et préserver les milieux aquatiques.
 - Evaluer la situation des milieux et dresser des bilans.
 - Proposer des actions aux élus, à l'Agence de l'eau, au Conseil Départemental, au Conseil Régional, aux riverains.
 - Planifier les travaux.
 - Réaliser les consultations et appels d'offres.
 - Suivre des chantiers et la réception des travaux.
 - Etablir des plans de financement et des demandes de subventions.
 - Tenir à jour le Système d'Information Géographique sous QGIS
- Secondaires :**
- Suivre les évolutions budgétaires et participer à son élaboration.
 - Conseiller et assister les élus.
 - Accompagner la gestion administrative et juridique du syndicat.
 - Assurer la communication (plaquettes, visites, animations,...).
 - Assurer la relation avec les administrations et les riverains.
 - Assurer la représentation du syndicat, en promouvoir l'image.
- De remplacement :**
- Assurer la représentation du syndicat, en promouvoir l'image.

FICHE DE POSTE

COMPETENCES REQUISES

Savoir :

Connaissances générales ou spécifiques à posséder

- Connaître globalement les milieux naturels, de leurs équilibres relatifs.
- Connaître la réglementation en matière de gestion de l'eau, de gestion des cours d'eau et des ouvrages qui s'y trouvent.
- Maîtriser l'outil informatique et notamment les Systèmes d'Information Géographique
- Avoir de très bonnes qualités rédactionnelles (orthographe, syntaxe) et un esprit de synthèse.
- Etre à l'aise à l'oral (contact humain, réunions publiques).
- Savoir s'adapter aux situations.
- Connaître le terrain.
- Conduire un projet en associant des personnes d'origines et de compétences diverses.
- Gérer la charge au quotidien et les priorités.
- Intégrer la notion de service au public et d'intérêt général.
- Animer et savoir convaincre du bien fondé des actions menées.

Savoir-faire :

Maîtrise d'outils et de méthodes dans des contextes spécifiques

- Etre à l'écoute des administrés.
- Etre réactif mais choisir des solutions durables.
- Etre rigoureux.

Savoir être :

Attitudes et comportements souhaitables

- Suivre les évolutions de la profession et de la société.
- Acquérir les nouveaux outils ou nouvelles méthodes de travail.

Savoir apprendre :

Compétences à acquérir dans le cadre de l'évolution ou de l'actualisation des techniques

- Avoir un rôle de formateur.

Faire savoir :

Compétences en matière de transmission du savoir

PARTICULARITES DE LA FONCTION

Contraintes :

Incidents astreintes

- Disponibilité pour faire face aux demandes.
- Réunions en soirée

Champ des relations :

Relations diverses internes ou externes

- En interne : Tous les services des mairies.
- En externe : Parties intéressées (administrations, sous-traitants, fournisseurs,...).

Perspectives d'évolution :

Evolution envisageable à la sortie du poste

- Etre titularisé sous condition de concours (catégorie B) au poste de technicien territorial

NIVEAUX REQUIS

Ce poste nécessite de solides compétences techniques acquises dans l'enseignement supérieur à un niveau minimal de bac + 3. En outre, les parts d'autonomie et de responsabilité associées au poste impliquent une aisance forte à l'écrit et à l'oral. Il est nécessaire d'avoir son permis de conduire.

CONTRAT DE TRAVAIL

Ce poste, basé à Château-Renault, intervient dans le cadre d'une vacance de poste suite à une demande de disponibilité pour convenance personnelle. La durée du travail est de 35 heures en relation avec le technicien en place à mi-temps, notamment pour la transmission des dossiers.

RENSEIGNEMENTS

Monsieur Damien GARCIA – Président du Syndicat Mixte du Bassin de la Brenne – 06.60.89.52.47

Monsieur Pierre MESNIER - Technicien de rivière – volet « morphologie » – 02.47.55.81.67

Monsieur Fabien LANGUILLE – Technicien de rivière à mi-temps – volet « pollutions diffuses » – 02.47.55.81.67